

AUTRICHE – Prolongation du moratoire

Par Inf'OGM

Publié le 23/05/2002

Le 23 mai 2002, le Parlement autrichien a voté à l'unanimité une résolution qui demande au gouvernement de plaider en faveur de la prolongation du moratoire européen sur les nouvelles autorisations d'OGM. Pour le Parlement, la levée du moratoire ne pourrait survenir que lorsque l'étiquetage et la traçabilité, ainsi que la responsabilité (notamment liée aux problèmes de contamination), seront véritablement acquis et en vigueur. Cette résolution demande aussi que la question de la responsabilité soit résolue avant la fin de l'automne 2002.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/autriche-prolongation-du-moratoire/